

Protocole Enquête NOYADES 2004 1^{er} Juin - 30 Septembre

1 - Contexte

Les enquêtes NOYADES 2002 et 2003 ont permis de mesurer l'importance, en terme de morbidité et de mortalité, des noyades en France au cours de l'été. Ces enquêtes ont permis d'estimer le nombre de noyés, de décrire les caractéristiques démographiques des victimes et de mettre en évidence les circonstances de survenue de ces noyades afin d'adapter au mieux les campagnes de prévention. Au cours de l'été 2003, l'enquête NOYADES a mis en évidence une augmentation importante du nombre de noyades accidentelles mortelles par rapport à l'été 2002. De nombreuses noyades pourraient être évitées par une sensibilisation de la population aux risques liés à la baignade. Pour l'été 2004, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé coordonne la mise en place d'un programme national de prévention des noyades. De plus, à partir de 2004, les piscines privées nouvellement construites devront être équipées d'un dispositif de sécurité normalisé.

2 – Objectif de l'enquête

Dans le cadre d'une surveillance épidémiologique, cette enquête a pour objectif de suivre l'évolution du nombre et des circonstances de noyades prises en charge par les secours organisés et suivies d'une hospitalisation ou d'un décès. Cette enquête contribuera aussi à mesurer l'impact du programme national de prévention des noyades et de la réglementation concernant la sécurité des piscines privées.

L'enquête NOYADES 2004 est organisée par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) et la Direction de la défense et de la sécurité civiles du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales.

Son objectif est l'analyse des noyades survenues en France au cours de l'été 2004 :

- recenser le nombre de noyés ayant nécessité une hospitalisation ou ayant entraîné un décès selon le lieu (piscine privée, piscine publique, cours d'eau, plan d'eau, mer, autre lieu) et en fonction des conditions de la noyade (accidentelle, intentionnelle)
- décrire les caractéristiques des victimes (âge, sexe,...)
- renseigner sur la gravité de la noyade (stade de noyade) et le devenir des victimes (hospitalisation, séquelles, décès)
- décrire les activités pratiquées et les circonstances lors de la survenue de ces noyades

3 – Méthodologie de l'enquête

L'enquête NOYADES 2004 est une enquête nationale transversale exhaustive.

Population

Toute personne victime d'une noyade ou d'une quasi-noyade suivie d'une hospitalisation ou d'un décès, survenue sur le territoire français, ayant fait l'objet d'une intervention des secours organisés (SAMU, Service Départemental Incendie Secours...) doit être incluse.

Période

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2004.

Envoi des questionnaires

Le questionnaire de l'enquête sera annexé à la circulaire commune du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, du ministère de la Santé et de la Protection sociale, et du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, adressée à tous les préfets, au cours du mois de mai.

Le questionnaire sera aussi adressé aux SAMU-SMUR, aux Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage et à la Société de sauvetage en mer.

Recueil des données

Le questionnaire, composé d'une page format A4, est à remplir le jour même de la noyade par l'équipe d'intervention des secours organisés auprès du noyé. Il doit être renvoyé sans délai ou au plus tard dans les trois jours qui suivent la noyade à l'InVS.

Les données concernant le devenir après hospitalisation (séquelles, décès à l'hôpital) doivent, dans la mesure du possible, être complétées lorsqu'elles sont connues.

Lorsque ces informations ne sont pas renseignées, elles seront complétées ultérieurement auprès du médecin responsable de la prise en charge à l'hôpital, ou auprès du médecin du département d'information médicale de l'hôpital, par l'équipe InVS.

Les données recueillies sont indirectement nominatives. Les trois premières lettres du nom et l'initiale du prénom de la victime sont demandées pour permettre l'élimination des doublons et pour obtenir plus facilement les informations sur le devenir des victimes après hospitalisation (séquelles, décès à l'hôpital) auprès du médecin de l'hôpital. Les personnes susceptibles d'avoir à remplir le questionnaire sont les médecins ou des personnels des SDIS, des SAMU et des autres secours organisés qui sont soumis au secret médical. Cette enquête a fait l'objet d'une demande d'avis auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Dans la mesure du possible, les secours doivent informer la victime ou sa famille qu'une enquête exhaustive est réalisée dans le but de décrire les noyades afin d'adapter au mieux les campagnes de prévention.

Les questionnaires pourront :

- soit être complétés directement sur le site de l'InVS :

www.invs.sante.fr/noyade2004/index.html

- soit être adressés à l'Institut de Veille Sanitaire :

Institut de Veille Sanitaire. Enquête NOYADES 2004. 12 rue du Val d'Osne.

94415 Saint Maurice Cédex. Télécopie : 01.41.79.68.11

Traitement des données

Les questionnaires seront validés et traités par l'InVS : élimination des doublons, validation des informations.

La saisie sera réalisée sous une base de données Access et l'analyse statistique sera effectuée à l'aide du logiciel SPSS.

L'analyse statistique sera notamment composée d'une analyse descriptive des noyades selon les conditions de survenue (accidentelle, intentionnelle), l'âge et le lieu de survenue ; d'une analyse descriptive détaillée des noyades accidentelles en piscine privée, en piscine publique, en cours d'eau, en plan d'eau, en mer et dans les autres lieux (caractéristiques démographiques, répartition géographique, circonstances de survenue, devenir des victimes).

4 - Diffusion des résultats de l'enquête

Des résultats intermédiaires seront diffusés au cours de l'été.

Les résultats définitifs de l'enquête seront édités fin 2004.